PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires
Service Aménagement et Cohésion des Territoires

Arrêté n°2A-2026-09-10-00002 du 10 septembre 2026

fixant la liste des communes éligibles aux aides pour l'électrification rurale à compter du 1er janvier 2027

Le préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2224-31 et L.3232-2 ;

Vu le code de l'énergie, notamment les articles L.322-1 à L.322-7 ;

Vu la loi n°2011-1978 du 28 décembre 2011 de finances rectificatives pour 2011 modifiée par la loi n°2025-127 du 14 février 2025, notamment l'article 7 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2024-1249 du 30 décembre 2024 relatif aux aides pour l'électrification rurale modifié par le décret n° 2026-159 du 4 mars 2026, notamment ses articles 2 et 9 ;

Vu le décret du Président de la République du 23 juillet 2025 portant nomination de M. Eric JALON, nommé préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud ;

Vu le décret du Président de la République du 10 décembre 2025 nommant Mme Agnès CHAVANON, secrétaire générale de la préfecture de la Corse-du-Sud ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2A-2026-08-31-00008 du 31 août 2026 portant délégation de signature à Mme Agnès CHAVANON, secrétaire générale de la préfecture de la Corse-du-Sud ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2A-2021-01-18-001 du 18 janvier 2021 portant actualisation du classement des communes en fonction du caractère de leur régime d'électrification rurale ou urbaine, suite au renouvellement général des conseils municipaux de 2020 ;

Considérant qu'en application du premier alinéa du A. du I. de l'article 2 du décret du 30 décembre 2024, au plus tard le 1er décembre 2026 la liste des communes sur le territoire desquelles les travaux ou les opérations peuvent bénéficier des aides pour l'électrification rurale doit être arrêtée dans chaque département ;

Sur proposition de la direction départementale des territoires,

ARRÊTE

Article 1 : La liste des communes sur le territoire desquelles les travaux ou les opérations prévus à l'article 1er du décret n° 2024-1249 du 30 décembre 2024 susvisé bénéficient des aides pour l'électrification rurale figure en annexe 1 du présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet le 1er janvier 2027.

Article 3 : L'arrêté n°2A-2021-01-18-001 du 18 janvier 2021 sus-visé et fixant la liste des communes bénéficiant des aides pour l'électrification rurale à compter du 1er janvier 2021 est abrogé.

Article 4 : Voies et délais de recours : conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site www.telerecours.fr.

Article 5 (d'exécution) : La secrétaire générale de la préfecture, le directeur départemental des territoires et le président du syndicat départemental d'énergie de la Corse du Sud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Corse-du-Sud et dont copie sera adressée au président du syndicat départemental d'énergie de la Corse du Sud, au directeur d'EDF-SEI Corse et aux maires des communes concernées.

Ajaccio, le 10 SEP. 2026

Pour le préfet et par délégation

La secrétaire générale de la préfecture de la Corse du Sud

Pour le préfet et
par délégation,
la secrétaire générale

Agnès CHAVANON

Annexe 1 :

Liste des communes bénéficiant des aides pour l'électrification rurale
à compter du 1er janvier 2027

Code Insee de la commune	Nom de la commune bénéficiaire des aides	Code Insee de la commune	Nom de la commune bénéficiaire des aides
2A001	Afa	2A071	Casalabriva
2A006	Alata	2A085	Cauro
2A008	Albitreccia	2A089	Ciamannacce
2A011	Altagène	2A090	Coggia
2A014	Ambiegna	2A091	Cognocoli-Monticchi
2A017	Appietto	2A092	Conca
2A018	Arbellara	2A094	Corrano
2A019	Arbori	2A098	Coti-Chiavari
2A021	Argiusta-Moriccio	2A099	Cozzano
2A022	Arro	2A100	Cristinacce
2A024	Aullène	2A103	Cuttoli-Corticchiato
2A026	Azilone-Ampaza	2A104	Eccica-Suarella
2A027	Azzana	2A108	Évisa
2A028	Balogna	2A114	Figari
2A031	Bastelica	2A115	Foce
2A032	Bastelicaccia	2A117	Forciolo
2A035	Belvédère-Campomoro	2A118	Fozzano
2A038	Bilia	2A119	Frasseto
2A040	Bocognano	2A127	Giuncheto
2A041	Bonifacio	2A128	Granace
2A048	Calcatoggio	2A129	Grossa
2A056	Campo	2A130	Grosseto-Prugna
2A060	Cannelle	2A131	Guagno
2A061	Carbini	2A132	Guargualé
2A062	Carbuccia	2A133	Guitera-les-Bains
2A064	Cardo-Torgia	2A139	Lecci
2A065	Cargèse	2A141	Letia
2A066	Cargiaca	2A142	Levie
2A070	Casaglione	2A144	Lopigna

Code Insee de la commune	Nom de la commune bénéficiaire des aides	Code Insee de la commune	Nom de la commune bénéficiaire des aides
2A146	Loreto-di-Tallano	2A271	Sarrola-Carcopino
2A154	Marignana	2A272	Sartène
2A158	Mela	2A276	Serra-di-Ferro
2A160	Moca-Croce	2A278	Serra-di-Scopamène
2A163	Monacia-d'Aullène	2A279	Serriera
2A174	Murzo	2A282	Soccia
2A181	Ocana	2A284	Sollacaro
2A186	Olivese	2A285	Sorbollano
2A189	Olmeto	2A288	Sotta
2A191	Olmiccia	2A295	Sant'Andréa-d'Orcino
2A196	Orto	2A300	San-Gavino-di-Carbini
2A197	Osani	2A308	Sainte-Lucie-de-Tallano
2A198	Ota	2A310	Santa-Maria-Figaniella
2A200	Palneca	2A312	Santa-Maria-Siché
2A203	Partinello	2A322	Tasso
2A204	Pastricciola	2A323	Tavaco
2A209	Peri	2A324	Tavera
2A211	Petreto-Bicchisano	2A326	Tolla
2A212	Piana	2A330	Ucciani
2A215	Pianottoli-Caldarello	2A331	Urbalacone
2A228	Pietrosella	2A336	Valle-di-Mezzana
2A232	Pila-Canale	2A345	Vero
2A240	Poggiolo	2A348	Vico
2A253	Quasquara	2A349	Viggianello
2A254	Quenza	2A351	Villanova
2A258	Renno	2A357	Zérubia
2A259	Rezza	2A358	Zévaco
2A262	Rosazia	2A359	Zicavo
2A266	Salice	2A360	Zigliara
2A268	Sampolo	2A362	Zonza
2A269	Sari-Solenzara	2A363	Zoza
2A270	Sari-d'Orcino		